

<https://www.snetap-fsu.fr/Numerique-le-Snetap-FSU-enquete.html>



Numérique - le Snetap-FSU enquête ...

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : vendredi 28 février 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Suite au mandat de son congrès à Laval, le secteur pédagogie et vie scolaire du Snetap-[FSU](#) a décidé de lancer une enquête sur la place du numérique et de l'informatique au sein de nos établissements.

L'objectif de cette enquête était d'avoir un état des lieux des pratiques et des besoins dans le domaine des TICE (technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement), afin d'identifier les intérêts et les limites que présentent le développement de nouvelles pratiques d'enseignement dans vos établissements.

C'est le résultat de cette enquête que nous vous proposons ci-dessous.



Cette enquête a été envoyée aux sections à la rentrée 2019. 144 personnes ont pris part à cette enquête, 117 personnes ont complété le questionnaire, 27 questionnaires sont incomplets. Le questionnaire a été adressé à 249 personnes à savoir les secrétaires de section et correspondants locaux de syndicalisation.

À propos des réponses à l'enquête : les [régions](#) les plus représentées en termes de réponses dans ce questionnaire sont la Nouvelle Aquitaine (14%), Occitanie (12%), Grand Est (11%) et Pays de Loire avec seulement 8% des réponses mais les 11 questionnaires remplis sont à mettre en parallèle du plus fait que les pays de la Loire constituent le plus petit nombre de sections en région. Nous observons une diversité dans l'origine des structures des répondants : [LEGTA](#), [CFA](#), [CFPPA](#).

Équipement

La majeure partie des établissements ne fournissent pas d'ordinateur portable de fonction. Souvent il ne s'agit pas à proprement parler de matériel de fonction mais de mises à disposition ponctuelles, insuffisantes en nombre, souvent vieillissant et acheté sans concertation sur les besoins. Nombreux sont ceux qui pointent l'obligation d'utiliser leur matériel personnel pour leur usage professionnel.

Même si une majorité des collègues indiquent que des postes leurs sont accessibles en dehors des salles de classe, leur nombre semble dans la majorité des situations insuffisants. De nombreux collègues témoignent également des soucis liés au positionnement des postes dans des lieux de passage, qui sont bruyants, inadaptés et où le travail est donc rendu difficile.

On note que dans la majorité des établissements les salles de classes sont équipées d'ordinateurs fixes. Idem pour les vidéoprojecteurs qui sont présents dans une grande majorité des salles mais les salles ne sont pas toutes équipées et les vidéoprojecteurs ne sont pas toujours adaptés : faible luminosité, équipement vieillissant.

Concernant l'équipement en tablette, un tiers des établissements qui ont participé à l'enquête sont équipés de

tablettes mais l'administration technique de ces supports est problématique dans le cadre des établissements, cela pose le problème de la fiabilité et des applications qu'elles embarquent. Il est important de noter que de nombreux enseignants pointent le manque de formation pour l'appropriation de tels outils. Des collègues interrogent dans leurs commentaires sur les risques en termes de santé humaine.

Sur la question sur le système de visioconférence, il apparaît clairement que ce type de dispositif est peu utilisé, environ 25% des réponses. Il est clair que ce type de technologie même s'il ne peut pas se substituer systématiquement au présentiel, pourrait certainement être plus utilisé notamment dans les [EPL](#) multi-sites et dans les grandes régions.

Accès au réseau local et à internet

L'accès au réseau Wifi est majoritairement présent dans les établissements mais avec de grosses limites de couverture, de débit mais aussi de blocages fonctionnels ou institutionnels (moratoire de la Région dans certains cas, déploiement non autorisé par délibération du CA et blocage des parents d'élèves).

Accès des apprenants à des ordinateurs en libre accès

Globalement dans les établissements l'accès aux postes en libre service pour les élèves est possible dans les [CDI](#) et les CDR aux heures de présence des personnels. L'argument qui revient souvent c'est que les apprenants sont équipés or ce n'est pas le cas de 100% des élèves ce qui est un facteur d'inégalité. Certains établissements font malgré tout l'effort de mettre à disposition des locaux pour un accès libre.

Nombre de postes mis à disposition des élèves

Même si des établissements indiquent disposer d'un poste pour deux élèves, de façon globale les dotations en postes informatiques sont insuffisantes par rapport au nombre d'élèves. Les limites sont entre autre liées aux dotations mais aussi aux effectifs et également aux limites imposées par les locaux.

Utilisation par les apprenants de leur propre matériel

On constate une grosse disparité entre les élèves. Sur le raccordement au réseau et à internet on constate que de manière générale c'est compliqué. De plus cet accès au réseau est limité à certaines zones (CDI, CRD, foyer, internat, bâtiment [BTS](#), ...).

Raccordement des établissements au haut débit

80 % des établissements sont raccordés au haut débit mais souvent un affichage. En réalité il y a de grosses différences du débit réel et cela dépend d'une volonté de la région mais aussi de l'établissement de mettre des moyens en face. On note également une persistance de limitations techniques pour la mise en oeuvre du haut débit.

Relations avec la Région

Référentiel technique région/établissements :

Là encore les réponses "Je ne sais pas" sont très nettement majoritaires et montrent en creux l'absence de concertation et du recueil des besoins des collègues en matière d'équipement dans les établissements.

Différence d'équipement :

Le questionnaire aborde la différence d'équipement entre les anciennes régions des régions fusionnées. Les réponses (je ne sais pas à 60 %) montrent un manque de vision globale des collègues sur le sujet.

Utilisation des TICE

FOAD :

Ce type de plate-forme de formation est utilisée dans les CFA et surtout les CFPPA.

ENT :

Il est à noter qu'il y a une certaine confusion sur la définition d'ENT. Concernant les ENT et pour ceux qui en ont bien cerné la fonction, ils montrent qu'il y a un trou d'air après la première vague de mise en oeuvre par les régions à partir du milieu des années 2010. Certaines régions sont en train de les remettre en production. Les appels d'offres ont mis à mal tout le travail conduit dans les établissements et en parallèle de nombreuses solutions ont été adoptées dans les établissements pour pallier le manque et répondre aux obligations de service (Appel, Cahier de texte numérique). Il n'y a pas de cohérence nationale sur ces outils.

L'usage de l'ENT est globalement réservé aux obligations réglementaires pour permettre la communication avec les familles et entre la communauté éducative. Enfin un usage qui est mis en avant par les collègues est pour la réservation de matériel et de ressources.

Utilisation des ENT par les élèves

Le taux de réponse sur cette question montre une forte utilisation de l'ENT par les élèves mais principalement pour la gestion des emplois du temps et des cahiers de texte numériques. A nouveau ce sont les logiciels PRONOTE et YPAREO qui ressortent.

Sur l'incursion des acteurs marchands dans les établissements

La question n'est peut-être pas bien comprise et le périmètre n'est pas forcément bien perçu. Il y a par exemple une confusion entre le fait qu'un établissement ait une page Facebook comme vecteur de communication et l'introduction d'outils de ces différents acteurs de l'économie numérique dans la pédagogie.

Cela dit il n'y a pas de consensus sur leur usage et dans de nombreux cas on est face à des postures soit des services informatiques soit par absence de débat dans les instances : CA/CI/[CC/CP](#) et/ou Commission TICE.

Enfin les Régions ont des approches différentes, certaines fournissent par exemple la suite Office à tous les établissements et ce malgré les préconisations de notre ministère poussant à aller vers les logiciels libres et cela malgré le fait que notre administration utilise des logiciels payants.

A propos des logiciels libres

L'enquête montre une utilisation massive et une bonne compréhension de ce qu'est un logiciel libre (près de 90%). Cela dit les collègues remontent de nombreuses incohérences entre les pratiques de l'administration (échelle locale, régionale, nationale) et la pédagogie. Enfin certains collègues sont réfractaires et ne souhaitent pas utiliser ce genre de solutions dont ils ne maîtrisent pas l'usage et pour lesquels ils n'ont pas été formés.

A propos des logiciels spécifiques pour l'enseignement

A la lecture des réponses il semble que les collègues qui ont des besoins spécifiques en termes de logiciels pour l'enseignement des matières professionnelles n'ont pas de soucis d'accès à ces solutions.

NB : Malgré tout de nombreux fabricants sont les fournisseurs gracieux de solutions développées en interne et souvent tout à fait fonctionnels et efficaces mais qui orientent déjà la culture numérique et professionnelle de l'élève en ayant pour référence un logiciel fourni par une marque, un groupe, un fournisseur.

Sur l'usage des manuels numériques :

Il est difficile de dégager une tendance dans les réponses à cette question. L'usage n'est pas très développé par manque de moyens techniques. De nombreux collègues ne voient pas forcément l'intérêt d'un tel usage dans leur matière malgré, dans certaines situations, une forte pression pour basculer sur leur utilisation. Seul l'usage dans les disciplines scientifiques semble correspondre aux besoins des enseignants et aux référentiels.

Formation des élèves par plate-forme numérique

Les réponses montrent globalement une méconnaissance du sujet : soit les collègues ne connaissent pas les outils, soit ne savent l'usage qui en fait dans l'établissement.

Moyens humains, dotations et organisation

Dotation en personnel enseignant pour les TICE

La question n'est pas bien posée et ne permet pas de dégager une analyse précise des dotations dans les établissements : le rapport titulaire/contractuel, TIM, Math/info... n'est pas exploitable.

Dotation en personnel [TFR](#) [IBA](#)

76% des établissements disposent d'une personne ressource. Cela dit les agents sont affectés sur un LEGTA ou un [LPA](#) et les CFA CFPPA ne sont en général pas couverts par le TFR. Cela crée des problèmes lorsqu'on considère une approche EPL du système d'information. Cela fait intervenir de plus en plus d'entreprises privées dans ces centres avec des charges conséquentes sur les budgets sans pour autant apporter beaucoup de fiabilité dans la remédiation et l'anticipation des pannes. Globalement l'ensemble des personnes qui ont répondu au questionnaire indiquent que la personne contactée en cas de besoin est le TFR.

Mise à disposition de moyens humains par les régions

Beaucoup d'agents des conseils régionaux sont à temps partiel dans les établissements et sur plusieurs sites, ils interviennent dans l'urgence et les infrastructures ne sont pas sécurisées en préventif mais dans un contexte curatif. La réactivité face aux différents incidents est très variable avec des indisponibilités parfois de plusieurs jours. Certains soulignent l'existence de plates-formes régionales ou extérieur d'assistance sans savoir comment les contacter.

NB : La loi de 2013 est passée par là donnant compétence aux Régions sur la maintenance et les équipements des lycées, cela a globalement dégradé le service rendu aux utilisateurs.

Commission TICE

Globalement les répondants connaissent l'existence de cette instance mais elle n'est pas visiblement assez réunie, d'autres remontent l'existence de commission fusionnée avec la commission CDI/CDR.

NB : Il y a une absence de reconnaissance formelle de cette instance pourtant essentielle pour la gestion et le pilotage du système d'information de l'établissement. Les commissions ne sont pas placées au même titre que le CA/CI/CP/CC en journée mais bien souvent le soir après les cours et sont donc basées sur un engagement personnel et bénévole. Le relevé de décision de ces instances ne font pas l'objet de remontées dans les différents conseils de l'établissement

Accès à des formations et ateliers dans l'établissement

70% des personnes interrogées indiquent qu'ils participent régulièrement à des ateliers, des formations et des échanges autour du numérique mais ce sont des temps informels et basés dans la majorité des cas sur une volonté personnelle de se former, de confronter ses pratiques et d'avancer dans son usage du numérique.